

principaux bénéficiaires de l'efficacité accrue des activités des Nations Unies en matière de développement.

53. Nous réaffirmons que les Nations Unies doivent encore améliorer leur capacité à réagir rapidement et efficacement pour répondre aux menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales. Nous continuerons de contribuer au développement des capacités de l'ONU concernant la prévention et le règlement des conflits. Nous sommes en faveur des mesures prises récemment par les Nations Unies pour accroître leur rapidité d'intervention, depuis l'alerte avancée jusqu'au déploiement rapide de nouvelles opérations approuvées de maintien de la paix, et appelons instamment à de constantes améliorations dans ces domaines.

### **AFRIQUE : PARTENARIAT POUR LE DÉVELOPPEMENT**

54. À Lyon, nous avons lancé un nouveau partenariat mondial pour le développement, notant à cet égard que les pays en développement ont la responsabilité première de promouvoir leur propre développement et que les pays développés doivent soutenir leurs efforts en ce sens. Nous avons porté une attention particulière aux pays d'Afrique subsaharienne, qui restent nombreux à être confrontés à des problèmes particulièrement graves. Cette année, nous souhaitons traduire les principes de ce partenariat en nouvelles mesures concrètes, afin de soutenir les efforts que déploient les pays d'Afrique pour participer pleinement à l'expansion de la prospérité mondiale et pour en faire profiter l'ensemble de leurs sociétés. Notre objectif est non seulement de faciliter l'intégration progressive des pays d'Afrique à l'économie mondiale, mais aussi de faciliter l'insertion des plus démunis dans la vie économique, sociale et politique de leur pays.
55. Nous sommes encouragés par les évolutions positives enregistrées, dont l'adoption de réformes démocratiques et économiques par de nombreux pays d'Afrique subsaharienne. Depuis 1990, plus de vingt pays d'Afrique ont tenu des élections libres et équitables. En Afrique comme ailleurs, les principes de la démocratie et l'État de droit jettent les bases du respect des droits de la personne, y compris les droits des femmes, et du développement durable. Nous félicitons les pays d'Afrique qui ont donné l'exemple en amorçant des réformes démocratiques, en renforçant l'État de droit et l'administration de la justice, en évitant les dépenses improductives (y compris les dépenses militaires excessives), et en consolidant les institutions publiques et la société civile. Nous soutiendrons les efforts de l'Afrique en vue de promouvoir la démocratie et la bonne administration des affaires publiques, de rendre plus intègres les institutions publiques, d'accroître la transparence des dépenses du gouvernement, en particulier pour ce qui est des marchés publics, et d'élaborer une réglementation nationale anticorruption.